

**Déclaration commune CFE-CGC, CGT, CGT-FO, UNSA sur la journée d'action du 29 janvier 2009 au Conseil d'Administration du 6 février 2009.**

Pour ceux qui en doutaient, la grève s'est vue.

La journée du jeudi 29 janvier 2009 a été placée sous le signe de la mobilisation, à l'appel de toutes les grandes organisations syndicales. Les salariés du public comme du privé ont été massivement présents pour exprimer leur colère et faire entendre leurs revendications.

Ce mouvement était soutenu par une majorité de nos concitoyens qui partagent ce raz le bol et exigent d'autres réponses face à une crise dont ils ne sont pas responsables.

L'ampleur des manifestations a confirmé les inquiétudes et l'exaspération face aux injustices sociales. C'est également un démenti cinglant aux fossoyeurs du syndicalisme.

Malgré cela, le 1<sup>er</sup> ministre dit que : *« le gouvernement n'a pas à faire de gestes, il doit tenir le cap des réformes, rien ne serait pire qu'un changement de cap »*. Et il ajoute lors d'un entretien au journal le Monde: *« que ce mouvement exprime une inquiétude devant la crise, mais sans qu'il s'en dégage un message très précis ni des propositions claires et cohérentes »* ????

De qui se moque-t-on ?

Il est urgent que le Gouvernement, le patronat et les entreprises assument leurs responsabilités et reçoivent les organisations syndicales.

Le plan proposé par le gouvernement ne règlera pas tous les problèmes. Soutenir les banques et certaines entreprises ne suffira pas à permettre une relance de l'économie.

Le gouvernement doit infléchir rapidement sa politique car surmonter la crise implique une politique de relance économique avec des mesures urgentes en faveur de l'emploi et des rémunérations.

Les agents de la RATP pour leur part se mobilisent fortement pour défendre l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, et le service public.

Ils constatent au quotidien une dégradation de leurs conditions de travail, portée par l'effort de productivité imposé et un recul du dialogue social, généré entre autre par des engagements non respectés.

Ils sont inquiets pour leur avenir et souhaiteraient une autre politique mettant en avant les valeurs sociales.

Les organisations syndicales dénoncent la confusion et les malentendus générés par le manque d'information et la mise en œuvre multiforme de la déclaration préalable d'arrêt de travail qui peuvent être assimilés à une atteinte au droit de grève.

Les organisations syndicales décident de maintenir leurs rencontres afin de prendre toutes les décisions et initiatives, notamment en matière d'actions et de mobilisations.

Elles appellent les salariés à rester mobilisés et attendent des réponses aux revendications par l'annonce de mesures concrètes et immédiates et par l'ouverture de discussions avec elles.

Sans réponse à la hauteur des attentes, le dynamisme et la forte tonalité revendicative qui se sont exprimés ne disparaîtront pas.

Une nouvelle intersyndicale est d'ores et déjà prévue le 9 février pour apprécier la portée des décisions prises et en tirer les conséquences.